

SECTION SPORTIVE



Volley-Ball Féminine & Masculine



Lycée Louis Armand

Avenue du Beaujolais - BP 402
69651 Villefranche cedex



Téléphone : 04.74.02.30.00

Mail : ce.0691644m@ac-lyon.fr

Site : lyc-louis-armand-villefranche.elycee.rhonealpes.fr/



PRESENTATION

Les sections sportives Volley-ball féminine et masculine du lycée Louis Armand respectivement créées en 2010 sont le fruit d'une collaboration active entre le Lycée Louis Armand, la Ligue Rhône-Alpes de Volley et le club local du Volley Ball Villefranche Beaujolais (VBVB).

Son principal objectif est la réussite du double projet : scolaire et sportif. Les élèves font donc l'objet d'une attention et d'un suivi particulier quand à leurs résultats scolaires. Au niveau sportif les objectifs sont la formation individuelle et collective sur les aspects suivants : technique, tactique, physique et mental.

L'ensemble de ces élèves participe aux compétitions U.N.S.S et à des rencontres avec le Pôle Espoir de Lyon, qui ont lieu certains mercredis après-midi.

Ce temps de pratique important (entraînements et matchs) assure une progression réelle et rapide des athlètes.

La section masculine est championne de France UNSS Excellence en 2020.

En 2025 les deux sections se sont qualifiées aux phases finales de Championnat de France UNSS.

FONCTIONNEMENT

Objectifs éducatifs :

- **Motiver** les élèves en leur permettant de progresser et d'être valorisés dans une activité qu'ils affectionnent.
- **Développer** leur goût de l'effort et leur sens des responsabilités au sein d'un groupe.
- **Ouvrir** les athlètes sur l'extérieur et développer leur autonomie.
- **Participer** à leur éducation citoyenne grâce à la vie en collectivité et les valeurs du sport (respect, altruisme)

Objectifs sportifs :

- Présence et implication dans les entraînements tant sur le plan individuel que collectif.
- Respect de ses partenaires, des encadrants et de l'arbitrage
- Respect d'une hygiène de vie quotidienne adaptée à ses objectifs sportifs
- Participation aux compétitions scolaires.
- Implication dans sa formation sportive (arbitrage, entraîneur, ...)

HORAIRES

Les élèves de la section sportive bénéficient de :

3 entraînements avec la section sportive
+ 1 entraînement club proposé :

JOURS	HORAIRES
Lundi	18h / 20h
Mardi	16h / 17h
Jeudi	16h / 17h35

NB : Les entraînements de section ont lieu les lundis au gymnase Saint-Exupéry de Villefranche, et les mardis et jeudis au Gymnase de l'Escale à Arnas.

De plus, un entraînement club est proposé le mercredi soir sur les créneaux des équipes ciblées.

Enfin, un dernier entraînement est possible le vendredi soir dans les clubs respectifs de chaque licencié(e) (de 18h à 20h pour celles et ceux jouant au VBVB).



ENCADREMENT

- Un éducateur sportif diplômé d'état et/ou fédéral en volley-ball, pour chaque groupe accompagné d'un entraîneur en cours de formation.

RECRUTEMENT

- Journée Portes Ouvertes du Lycée Louis ARMAND, le samedi 15 mars 2025 de 9h00 à 12h30.

NB : 9h Présentation de la section volley par le Proviseur en salle Polyvalente.

- Dépôt du dossier de candidature (disponible sur le site du lycée) à partir du lundi 17 mars.
- Journée de sélection des candidat(e)s par les responsables des sections le lundi 14 avril 2025 de 18h à 20h au gymnase St Exupéry.
- Validation définitive de l'inscription en section après étude des dossiers scolaires des candidat(e)s par le Lycée Louis Armand.



Tu rentres en seconde,

Tu es volleyeuse ou volleyeur et tu souhaites augmenter ton volume d'entraînement, tout en réussissant ton projet scolaire,

Le lycée Louis Armand t'accompagnera dans ton triple projet : scolaire, sportif et humain.

Un contexte favorable :

- ➔ **100% de réussite** au Bac des élèves de la section,
- ➔ **Internat** ouvert du lundi au vendredi,
- ➔ Emploi du **temps aménagé**,
- ➔ **Entraîneurs diplômés** d'état,
- ➔ **A l'étude -> Coût financier et organisation** Préparateur Physique, Préparation Mentale, accès facilité à des professionnels de santé
- ➔ **Infrastructures sportives de qualité**
- ➔ **Partenariats** avec la Ligue Rhône-Alpes de Volley, les Pôles Espoirs Féminins et Masculins de Lyon et le club du Volley Ball Villefranche Beaujolais.

Frais de Formation

(Pour les non-licencié(e)s au VBVB)

50€ / trimestre (150€ l'année)

Contact Sportif

sportive@vbvb.fr

Quentin.roland@vbvb.fr